

Compétence : intercommunale

A- Le contrôle de conformité des installations d'assainissement collectif et non collectif

Activités du SPANC en 2016 :

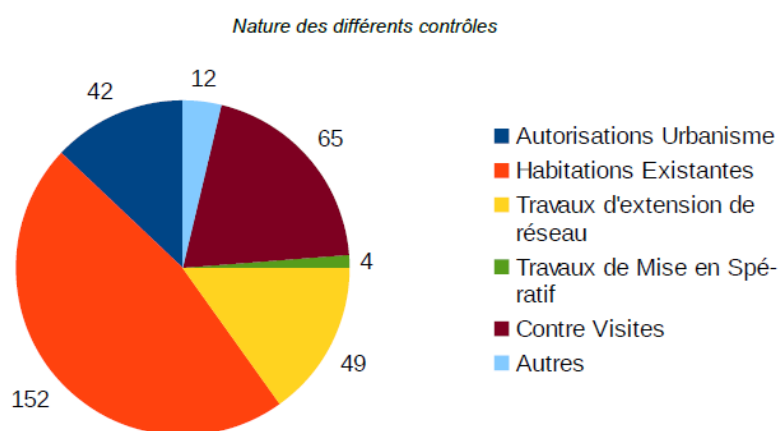
L'unité de contrôle du service Eau et Assainissement regroupe à la fois le SPANC (assainissement non collectif) et le SPAC (assainissement collectif). Cette unité répond aux missions de contrôle de conformité des dispositifs et installations en domaine privé sur l'ensemble des 33 communes du territoire de la CAPV.

Son activité relève, d'une part, de contrôles terrain qui répondent à des obligations réglementaires et, d'autre part, à renseigner et accompagner les usagers sur la conformité et l'entretien de leurs installations. Ces interventions concernent environs 35 117 abonnés pour le SPAC et 8 048 abonnés pour le SPANC.

Le SPANC a donné son avis sur 32 dossiers de réhabilitation et a effectué 298 contrôles.

Activités du SPAC en 2016 :

En 2016, 222 installations ont donné lieu à 259 visites de contrôle (contrôle initial, contre-visite, autres). Sur l'ensemble des contrôles effectués, 39 % de non-conformités sont détectées dès la 1ère visite.

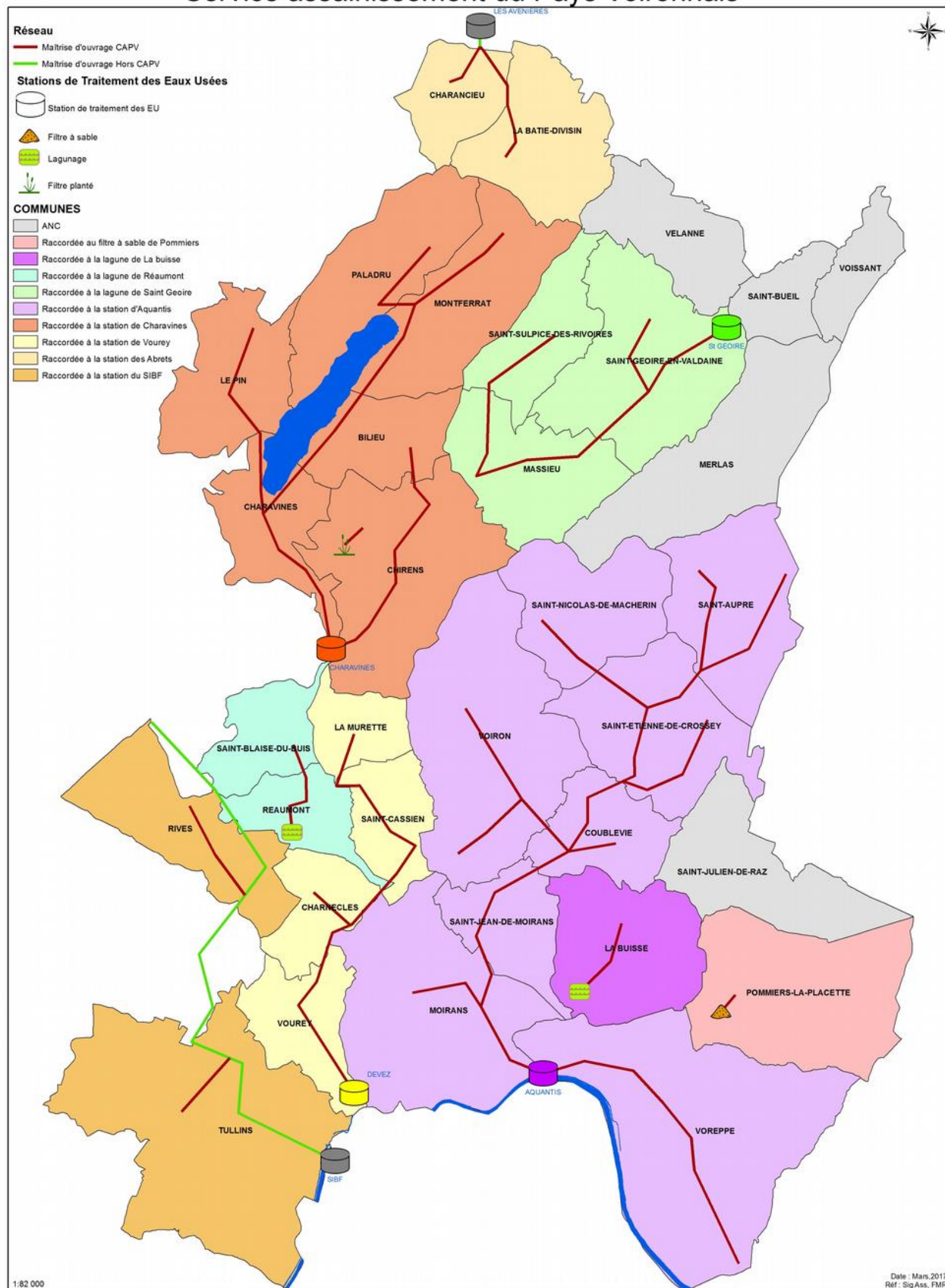


- 337 permis de construire ont été traités, la plupart est concernée par un branchement au réseau.
- 94 contrôles de raccordement neuf (liés à une demande d'urbanisme ou pour extension de réseau) : 5 % de non conformités
- 138 contrôles de raccordements existants (pour vente, suite à rejet suspect, test sur un secteur...) : 60 % de non conformités

B- La collecte des eaux usées

Réseau de collecte et stations de traitement 2016

Service assainissement du Pays Voironnais



Connaissance patrimoniale

- Au 31 décembre 2016, le Pays Voironnais gère environ 594 kilomètres de réseau de collecte. Le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau est de : 59 abonnés/km.
En 2016, la répartition du réseau est composée de 81 % de réseau séparatif et 12 % de réseau unitaire. Il convient de noter que le réseau unitaire est uniquement présent sur certaines communes.
⇒ La commune de Saint-Jean de Moirans est entièrement en séparatif

Les réseaux et ouvrages associés sur Saint-Jean de Moirans

- 19 Km d'eaux usées séparatifs,
- 0 Km d'eaux usées unitaires,
- 10,02 Km de réseaux d'eaux pluviales,
- 1 déversoir d'orage
- 3 postes de relevage

En 2016, le réseau a été étendu et raccordé à l'existant au niveau de la RD1075 sur Saint Jean de Moirans. Aussi, le raccordement du Centre Village a été mis en réseau séparatif.

- Déversoirs d'orage
Le réseau d'assainissement comprend 101 déversoirs d'orage, ces déversoirs d'orage sont implantés sur les réseaux unitaires (eaux usées et eaux pluviales).
Leur but est de réguler les débits d'entrée dans les stations d'épuration lors d'épisodes pluvieux. Les rejets d'eau se font dans le milieu naturel.
En raison des déversements au milieu naturel, l'Agence de l'Eau et la Police de l'Eau imposent de mettre en place des systèmes d'autosurveillance. Deux types d'autosurveillance ont été mis en place : quantitatif (mesure m³ rejeté) et qualitatif (charge de pollution). La mise en place ou non de système d'autosurveillance se fait en fonction du nombre d'Equivalent Habitants EH, situé en amont du déversoir d'orage.
9 systèmes (7 déversoirs d'orage et 2 trop-plein de postes de refoulement) sont équipés et déclarés à l'Agence de l'Eau et à la Police de l'Eau.
Pour le système d'assainissement de Voiron, le volume d'eau rejeté par les 8 systèmes de déversements représente un total de 100 515 m³ d'eaux usées pour l'année 2016.
Ce total des rejets correspond à 3,13% du volume total traité par la station d'Aquantis.

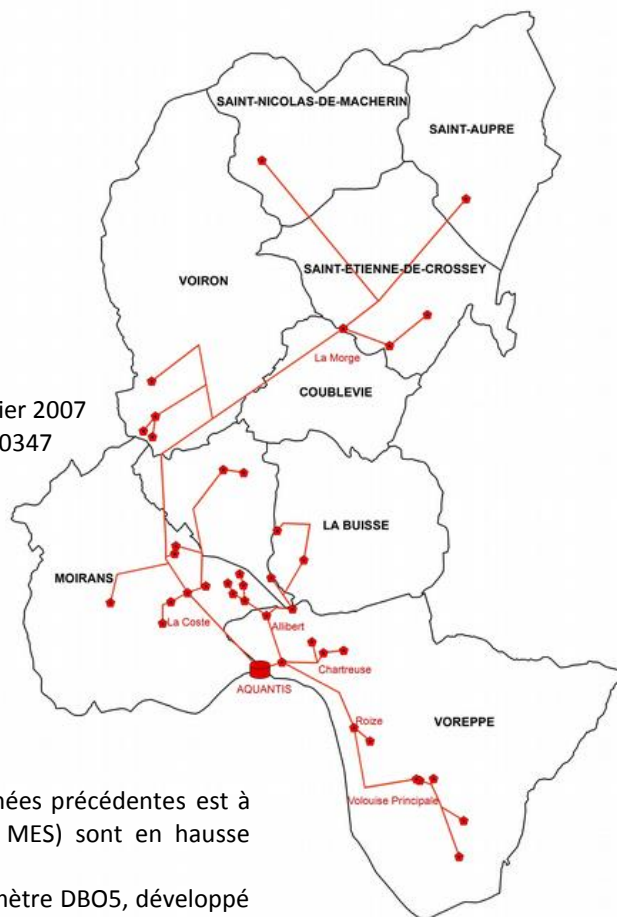
Le traitement des eaux usées

- Les ouvrages de traitement de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais sont exploités en régie directe pour :
 - 4 stations de traitement des eaux usées : Aquantis, Charavines, Vourey et Saint Geoire en Valdaine ;
 - 2 lagunes : Réaumont et La Buisse ;
 - 1 filtre à sable semi-collectif : Pommiers La Placette ;
 - 1 filtre planté de roseaux : Chirens – Clermont.

La station Aquantis

Date de mise en service : 1994

- Constructeur : STEREAU
- Capacité : 65 500 EH.
- Charge nominale en débit : 12 900 m³/J
- Charge nominale en DBO₅ : 3 930 kg/J
- Charge nominale en DCO : 8 100 kg/j
- Traitement : Boues activées faible charge
- Milieu Récepteur : Isère
- Arrêté Préfectoral : n° 2011360-15 en date du 23 février 2007
- Plan d'épandage : Récépissé de déclaration n° 2007-00347



Depuis 2015, une inversion de tendance par rapport aux années précédentes est à noter. En effet, l'ensemble des charges (à l'exception des MES) sont en hausse significative.

Concernant les performances épuratoires, hormis sur le paramètre DBO₅, développé précédemment, tous les autres paramètres sont conformes à 100 %, démontrant un très bon fonctionnement de la station.

Au niveau hydraulique, le volume journalier de référence d'Aquantis est dépassé 12 % des jours de l'année. Néanmoins, les ouvrages pourraient accepter un volume de référence en accord avec le 95^e centile des mesures du volume journalier de l'année 2015 (1700m³/J) sans dégradation de la qualité du rejet.

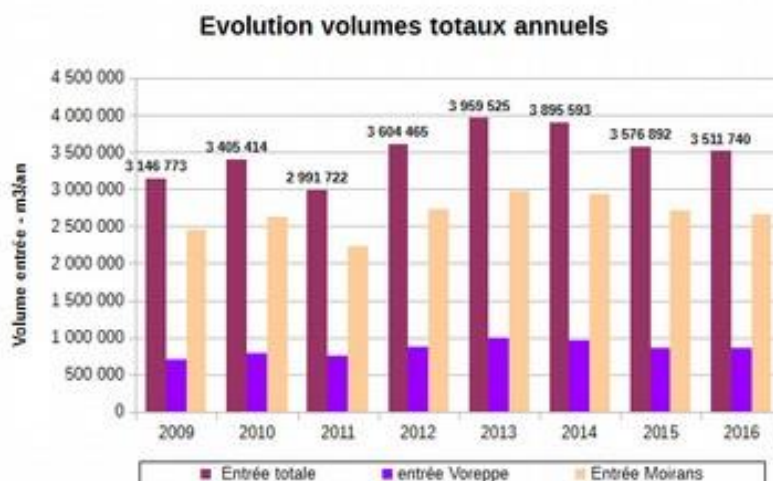
La surveillance en continu du fonctionnement du réseau, effective sur l'ensemble de l'année 2015, a permis d'identifier les priorités du programme d'amélioration à mettre en œuvre

La charge hydraulique

La station reçoit un volume moyen de 9 595 m³/j. Il est légèrement en baisse par rapport aux années précédentes et représente cette année 74 % de la charge hydraulique nominale de la station et 57 % du débit de référence.

Le débit nominal de la station a été dépassé 44 jours, soit 12,1 % de l'année.

Le graphique suivant présente l'évolution des volumes annuels Entrée Station.



- La charge polluante

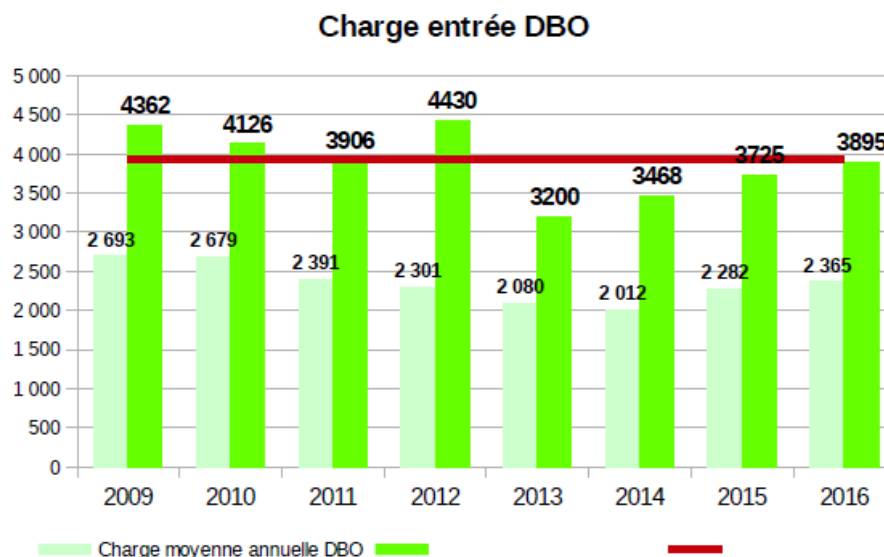
La charge moyenne reçue en DBO5 en 2016 est de 2 365 kg/j correspondant à 60 % de la charge nominale.

Cette charge est en hausse de 3,6 % par rapport à 2015.

Pour le paramètre DBO5, aucun dépassement de la charge de référence n'a été mesuré en 2016.

Le 95e centile des mesures de charges entrantes en DBO correspond à 3 292 kg/j, soit 84 % de la charge de référence.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la charge moyenne en DBO5 en Entrée de Station ainsi que la valeur maximale par année.



- Les performances épuratoires

L'ensemble des valeurs moyennes de concentration ou de rendement, devant respecter une valeur limite, est nettement inférieure à cette dernière. Un seul bilan est non conforme sur le paramètre DBO. Cette non-conformité est liée à une opération de maintenance réalisée sur le clarificateur, ayant entraîné un mauvais traitement ponctuel.

La station est jugée conforme en équipement et en performance par le service de Police de l'Eau

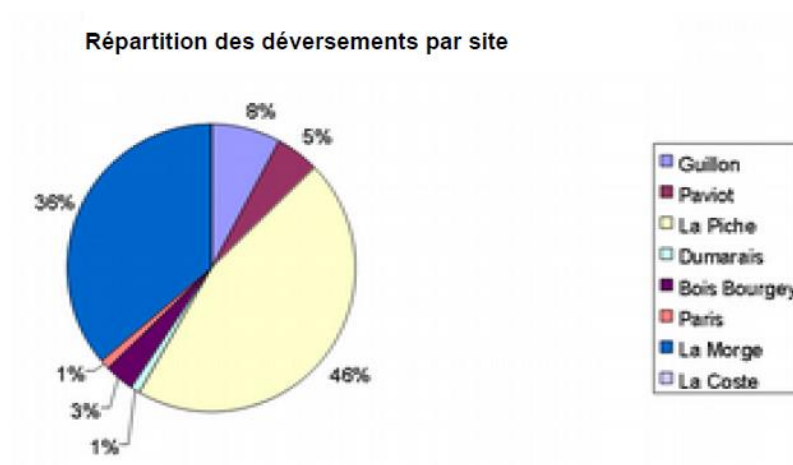
Le tableau ci dessous, récapitule l'ensemble des performances épuratoires de la station paramètre par paramètre.

	MEST		NTK		NNH4	PT		DCO		DBO	
	mg/l	Rdt %	mg/l	Rdt %	mg/l	mg/l	Rdt %	mg/l	Rdt %	mg/l	Rdt %
NB	104	104	25	22	25	25	25	104	104	104	104
Moyenne	7	97	43	37	40	4	55	43	93	8	97
Val. mini	2	92	23	8	23	1	16	25	83	1	92
Val. maxi	21	99	56	55	53	7	82	81	97	29	100
Norme	35	90						125	75	25	80
Nbr > norme	0	0						0	0	1	0
% NC	0,00%	0,00%						0,00%	0,00%	0,96%	0,00%

- Surveillance du Réseau de Collecte

Conformément à la réglementation, le fonctionnement du réseau de collecte est désormais surveillé en continu dans le cadre de l'autosurveillance officielle et du diagnostic permanent des réseaux.

Le graphique suivant représente la proportion des déversements site par site.



Il apparaît que 82 % des déversements ont lieu sur deux sites, à savoir le déversoir d'orage (DO) dit de « La Piche » et le trop-plein du poste de relevage de La Morge.

A noter que pour le DO de La Piche, une vanne de régulation a été remise en état pour calibrer au mieux le site et limiter les déversements tout en ayant un impact limité sur le reste du réseau.

Sur le poste de relevage de La Morge, un système de mesure plus direct que l'actuel est prévu pour 2017 afin de fiabiliser les mesures.

A noter que le DO du GUILLON a été supprimé fin 2016